



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION À ÊTRE TENUE
LE MARDI 25 AVRIL 2017, À 18 H

ORDRE DU JOUR

RÈGLEMENT DE ZONAGE 1700-113

Règlement modifiant le Règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à :

- 1- Agrandir la zone H03-17 à même une partie de la zone H03-19 (lot 3 412 766) située au 201, chemin du Golf, à l'Île-des-Sœurs;
 - 2- Retirer les distances maximales à respecter pour l'installation d'un réservoir de combustible dans le quartier de l'Île-des-Sœurs.
-